

**Définition Plancher** : (n.m.) Plate-forme séparant deux niveaux intérieurs, composée de lattes de bois fixées sur des poutres et des lambourdes.

Dérivé de *palancatum* (palissade). L'emploi de ce terme remonte au moins au XIIe siècle. On le trouve par exemple dans le *Roman d'Alexandre* : « Li cies qui fu pesans fait l'autre a mont drecier, / Li galie s'esprent de mult pres a l'plancier, / Tout esprent miantenant, n'i a nul receuvrer. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site [www.normannia.fr](http://www.normannia.fr) ; avec son aimable autorisation



©CF&FT